

## Réunions et manifestations parisiennes 27 mars 2011

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez ci-dessous et en pièce jointe l'annonce des manifestations et réunions parisiennes à venir. Merci de la relayer à l'ensemble des ligueurs de vos sections et n'oubliez pas de nous faire part de vos prochaines mobilisations et actions et initiatives pour que nous puissions les inclure.

### Tout particulièrement :

- Le samedi 2 avril à 14h15 RDV Place de Bastille devant les marches de l'Opéra pour le rassemblement et la manifestation à l'occasion de la journée nationale pour sauvegarder et promouvoir la santé publique. Venez nombreuses et nombreux avec vos badges et vos drapeaux !

- Vous trouverez en pièce jointe la note rédigée par Evelyne Sire-Marine, magistrate et membre du Comité central de la LDH « Que reste-t-il de la loi LOPPSI 2 du 14 mars 2011 après la censure du Conseil Constitutionnel. Bonne lecture !

Anne Tardieu  
Fédération de Paris  
[fedeparis@ldh-france.org](mailto:fedeparis@ldh-france.org)  
[www.ldh-paris.org](http://www.ldh-paris.org)

---

### **La semaine du 28 mars au 3 avril :**

**- Le lundi 28 mars à 19h30 : Réunion du groupe de travail « Europe »** au siège de la LDH – 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Alors que l'Union Européenne se construit essentiellement sur son volet économique, que les entreprises sont largement mondialisées, le social reste de la compétence des États. Cependant, les politiques européennes ont des conséquences au niveau social dans tous les pays de l'UE.

La Confédération Européenne des Syndicats (CES), regroupe les fédérations professionnelles européennes et l'essentiel des grands syndicats nationaux. Elle participe au dialogue social au niveau de l'UE. Elle organise des journées d'action syndicale pour des enjeux apparaissant de niveau de mobilisation européen.

Par rapport aux politiques actuellement discutées ("pacte de compétitivité", crise de la dette dans des pays de la zone euro, droit du travail et libre circulation des travailleurs, dimensions sociales des droits fondamentaux inclus dans le traité de Lisbonne,...) quels sont donc les objectifs et les moyens d'intervention syndicaux au niveau de l'UE ?

*Jean-Marie Pernot*, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), spécialiste du syndicalisme en Europe, a accepté notre invitation pour présenter et discuter avec nous des enjeux européens pour les syndicats.

La réunion est ouverte à toutes et tous ligueurs.

Philippe Jesover et Jan Robert Suesser

**- Le mardi 29 mars à partir de 19h00 : Le groupe de travail « Extrême droite » reprend ses activités. Vous êtes toutes et tous conviés à sa 1<sup>ère</sup> réunion** au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Délégué du groupe de travail : Philippe Lamy

**- Le mardi 29 mars à 20h00 : Projection du film « Sou Hami la crainte de la nuit »** de Anne-Laure de Franssu à l'initiative du RESF au cinéma « La Clef » 21, rue de la Clef 75005 Paris (métro : Censier Daubanton ou Place Monge, bus : 47).

Ce film était initialement programmé à la Cité de l'Histoire de l'Immigration, alors en pleine occupation par les travailleurs et travailleuses sans-papiers en grève. Aléas de luttes, ça n'a pas pu se faire... RESF relève le défi d'amener le même public, et les "1000 de Cachan" dispersés, dans la petite salle de La Clef... \*

Mory Coulibaly part au MALI avec le film qu'il a tourné à Cachan « Regardez chers parents ». L'équipe installe tous les soirs un cinéma en plein air dans les villes et villages de la région de KAYES. Anne-Laure de Franssu filme le voyage, et les discussions avec les jeunes, les instituteurs, les anciens, les émigrés revenus au pays en vacances, ceux qui ne sont jamais partis, ceux qui ont été expulsés et qui sont suivis par l'Association Malienne des Expulsés ...

Merci de signaler votre venue à [films@resf.info](mailto:films@resf.info)

**- Le jeudi 31 mars à 19h15 : Débat « La République défigurée ? » l'urgence d'un pacte pour les droits et la citoyenneté** à l'initiative de Julien Molesin ligueur parisien (Paris 19) et étudiant à l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Paris Amphithéâtre Albert Sorel et Anatole Leroy-Beaulieu – 27, rue St Guillaume 75007 Paris (métro : Sèvres Babylone ou rue du Bac).

Débat avec *Laurent Bonelli* (Maître de conférence à l'Université de Nanterre, auteur de « L'Etat démantelé. Enquête sur une révolution silencieuse », *Christian Chevalier*, secrétaire général SE-UNSA, *Jean-Pierre Dubois*, Président de la LDH et professeur de droit public à Paris XI, *Frédéric Pierru*, chargé de recherche au CNRS.

Il est impératif de vous inscrire pour pouvoir assister au débat auprès de Julien Molesin :

[Julien.molesin@wanadoo.fr](mailto:Julien.molesin@wanadoo.fr)

**- Le vendredi 1<sup>er</sup> avril de 14h30 à 17h00 : Séminaire n° 1 sur les minorités en Europe**

**« Quelle place pour les minorités en Europe »** organisé par l'Association Islam et laïcité au siège de la LDH – 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85). *Voir pour les séminaires n° 2 et n°3 aux dates du 29 avril et 19 mai..*

Malgré les garanties juridiques auxquelles elles ont droit, les minorités sont de plus en plus mal traitées dans plusieurs Etats Européens, dont la France. L'Association Islam et Laïcité a mis sur pied trois séminaires destinés à faire le point sur leur situation et leurs droits.

*Quelle place pour les minorités en Europe ?*

Comment peut-on définir une minorité ? Faut-il privilégier l'autodéfinition ? Quelles est la politique menée par l'Union Européenne en direction des minorités ? Comment la politique française est-elle vue à Bruxelles ? Comment, et par quels Etats, la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales promue par le Conseil de l'Europe est-elle mise en œuvre ? Quel regard les sociétés européennes portent-elles sur les minorités ? Quelle sont les aspirations des minorités ?

Intervenant(e)s :

*Inès Wouters*, Avocate au barreau de Bruxelles, spécialisée en droit des minorités religieuses  
<http://ines-wouters-avocat.skynetblogs.be/>

*Yves Plasseraud*, président du Groupement pour les droits des minorités (GDM)  
<http://gdm.eurominority.org/www/gdm/>

**- Le samedi 2 avril 9h30/12h30 ou 14h30/17h30 : Formation à l'utilisation du « kit section » d'un site LDH** à l'initiative du Comité régional Ile de France avec Pierre Déjean à l'Espace Multimedia – 167, rue de Crimée 75019 Paris (métro : Crimée).

Enfin le site de votre section a été livré! Vous avez l'adresse du site (URL), l'accès à l'interface d'administration, l'identifiant et le mot de passe. Il ne vous reste qu'à mettre les informations : articles, photos, contacts, permanences, ....

Euh... Oui, mais comment fait-on?

Cette formation est destinée à vous apprendre tout ça !

Il n'est pas nécessaire d'être un informaticien chevronné. C'est même totalement inutile !

Il faut juste un peu de bonne volonté et ... un peu de travail.

Une partie sera consacrée à « l'administration » du site, l'autre à la publication des informations.

Les travaux pratiques se feront sur un site réel.

Pour démarrer, vous seront nécessaires uniquement : une adresse mail et une clé USB.

Afin d'optimiser les travaux pratiques, nous vous conseillons d'apporter sur votre clé USB des articles rédigés (peu importe le sujet, ils ne seront pas conservés), des photos ou illustrations, ...

Merci de nous faire part également de vos questions ou cas pratiques afin de répondre au mieux à vos besoins.

Organisation :

- deux sessions se dérouleront le samedi 2 avril : le matin de de 9h30 à 12h30 ou l'après-midi de 14h30 à 17h30

- chaque session accueillera 10 personnes, un PC sera mis à disposition de chaque stagiaire

- le nombre de postes par session étant limité, il est préférable de s'inscrire avant le 26 mars au moyen du bulletin ci-joint. Passé ce délai, nous vous conseillons de vous assurer de la possibilité de votre inscription en appelant au 06 23 49 58 85 (une nouvelle journée de formation, soit 2 sessions, pourra être organisée à Paris en fonction des demandes)

- une formation décentralisée est prévue à Conflans (78) pour les sections du 78 nord et du 95 (probablement le 30 avril, date à confirmer).

Attention, le nombre de places étant limité, il est préférable de s'inscrire avant le 26 mars au moyen du bulletin ci-joint à renvoyer par mail à l'adresse suivante: [ldhidf@ldh-france.org](mailto:ldhidf@ldh-france.org)

**- Le samedi 2 avril à 14h30 :** Rassemblement manifestation à l'occasion de la journée nationale de mobilisation pour sauvegarder et promouvoir la santé publique à Paris Place de la Bastille (métro : Bastille).

**14h15 :** RDV des ligueuses et des ligueurs derrière la banderole « Urgence pour les libertés et les droits » devant les marches de l'Opéra Bastille.

La mise en œuvre par le gouvernement de la loi HPST-Bachelot-Sarkozy frappe de plein fouet nos hôpitaux, nos maternités, nos centres d'IVG... C'est tout notre service public de santé qui se détériore, tant pour celles et ceux qui en ont besoin que pour celles et ceux qui y travaillent.

Les franchises médicales, les déremboursements, les dépassements d'honoraires, les restructurations hospitalières, les privatisations, le démantèlement de la sécurité sociale, la réforme de la dépendance, la mise à mal de la psychiatrie publique... remettent en cause l'accès aux soins pour des millions de nos concitoyens.

IL est temps de réagir ensemble, organisations associatives, syndicales et politiques nationales représentant usagers, personnels et élus !

La santé de chacune et chacun passe par un service public de santé et des soins de qualité et de proximité avec des personnels en nombre et formés.

Arrêtons la casse de la santé !

Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (loi BACHELOT) des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation de notre système de santé. Pour le service public cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels...

Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée. Pour les malades et leurs proches, les distances augmentent, avec tous les risques et les coûts supplémentaires que cela comporte.

Les directeurs des ARS, nommés par le gouvernement, sont des superpréfets sanitaires régionaux. Ils détiennent tous les pouvoirs pour organiser la santé dans son ensemble, en appliquant les directives gouvernementales. La représentation des usagers, des salarié-e-s, des personnels et des élu-e-s est réduite. Planifiant la désorganisation et la réduction des soins publics, les ARS favorisent le transfert vers le privé lucratif des soins les plus rentables pour le plus grand profit des groupes financiers de la santé et de leurs actionnaires.

Le nombre de centres de santé, de services de PMI diminue, la médecine scolaire est en voie de disparition, la médecine du travail risque d'être totalement sous le contrôle du patronat...

Les maternités de proximité ferment les unes après les autres, et sont remplacées par des usines à bébés.

Pour l'IVG, les objectifs sont aussi de concentrer leur pratique dans quelques centres, et le développement abusif de l'IVG médicamenteuse.

La psychiatrie peu à peu privée de ses moyens de soin devient un instrument de contrôle social s'appuyant sur le tout sécuritaire.

La sécurité sociale financée par les cotisations en fonction des revenus doit permettre à chacun de bénéficier des soins selon ses besoins : c'est un principe solidaire.

Arrêtons la casse de la sécu !

De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursements... Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.

Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins.

Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Chaque annonce d'exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi, met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale.

Le projet sur la dépendance prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de cinquante ans ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

- Pour sauvegarder et promouvoir la santé publique
- Pour la sécurité sociale universelle et solidaire

Accès aux soins partout, pour toutes et tous : C'est un droit ! Défendons-le !

---

**Merci de noter :**

**- Le lundi 4 avril de 18h00 à 20h00 :** Rencontre de l'OEE (Observatoire de l'enfermement des étrangers) « Pratique médicale et question de santé dans les centres de rétention administratives » au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Le projet de loi sur l'Immigration actuellement débattu au parlement s'attaque aux droits fondamentaux des personnes de nationalité étrangère, et notamment au droit au séjour et à la protection contre l'éloignement des étrangers atteints d'une maladie grave et résidant en France.

Après les restrictions d'accès à l'aide médicale d'Etat entrées en vigueur depuis le 1er mars, quelles seront les conséquences sur l'état de santé des étrangers placés en centre de rétention administrative ? Comment les médecins et les associations de défense des

étrangers pourront-ils favoriser à l'avenir la continuité des soins pour les personnes atteintes de

maladie grave et menacées de mort, faute de soins, en cas d'éloignement vers leur pays d'origine ? Ces questions seront abordées lors de la prochaine rencontre de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers, avec les interventions du Dr Pascale Beaupère, médecin au CRA de Lyon-Saint-Exupéry, du Dr Patrick Spiess, médecin au CRA de Strasbourg-Geispolsheim, et la projection du film « Scènes de sorties, chroniques d'un centre de rétention » réalisé par AnnKo et Patrick Spiess, avec le concours de la Ville de Strasbourg et Action Sida Ville.

L'OEE EST COMPOSÉ DES ORGANISATIONS SUIVANTES :

ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE), Anafé, Comede, Emmaüs France, Fasti, Gisti, La Cimade, Ligue des droits de l'homme, MRAP, revue Pratiques, Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat de la magistrature (SM), Syndicat de la médecine générale (SMG), Secours Catholique.

**- Le mardi 5 avril à 19h00 : Réunion du groupe de travail « Police et citoyenneté »** au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Ordre du jour :

- . Actualités après le vote de la loi LOPPSI 2
- . Finalisation du document sur le STIC
- . Questions diverses

**- le mardi 5 avril à 19h30 : Café citoyen « L'état de la presse reflet de l'état de la démocratie »** à l'initiative de la section Paris 5/13 avec *Laurent Mauduit*, journaliste à Médiapart au Café Latin St Germain – 92, Boulevard St Germain 75005 Paris (métro Cluny).

De quel poids pèse le pouvoir sur la presse ? Peut-on parler d'une presse libre ? Peut-on dire qu'elle sert d'aiguillon à la démocratie ? Et à quelle démocratie ?

**- le samedi 9 avril de 14h30 à 17h00 : Conférence – débat organisée par le groupe de travail logement** « Habitat, sureté urbaine, comportement sociaux, ont été au cœur d'une réhabilitation d'un quartier du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, le site des Chauffourniers. François Guillotte, l'architecte qui a travaillé sur cette zone nous présentera *'comment on peut dans un projet de territoire sur un quartier défavorisé, faire que ceux qui y habitent s'emparent du projet, et d'habitants qui subissent, deviennent des citoyens qui construisent collectivement « le vivre ensemble »* au siège de la LDH – 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

**- Le vendredi 29 avril de 14h30 à 17h30 : Séminaire n°2 sur les minorités en Europe « La politique des minorités en Allemagne et en Grande Bretagne »** organisé par l'Association Islam et laïcité au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85). *Voir pour le séminaire n° 3 à la date du 19 mai...*

Malgré les garanties juridiques auxquelles elles ont droit, les minorités sont de plus en plus mal traitées dans plusieurs Etats Européens, dont la France. L'Association Islam et Laïcité a mis sur pied trois séminaires destinés à faire le point sur leur situation et leurs droits.

L'Allemagne et la Grande Bretagne mènent des politiques spécifiques en direction des minorités. Contrairement aux idées reçues, elles sont assez différentes, tout en étant fondées sur des politiques de reconnaissance de la légitimité des dites minorités. Il existe dans les deux pays des statuts juridiques assez différents. Mais, toujours dans les deux pays, le caractère multiculturel des sociétés civiles est remis en cause au plus haut niveau. Quels sont ces statuts ? Comment sont-ils vécus ? Comment se déroule le débat médiatique et politique sur la question ?

Intervenants :

*Gérard Gaber*, sociologue, spécialiste de l'Allemagne. Ses travaux sont publiés par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

*Olivier Esteves*, maître de conférences. A notamment publié « Politiques de la diversité » avec Denis Lacorne aux Presses de Sciences-Po.

**- Le lundi 2 mai à 19h45 : Réunion de la Fédération de Paris** au 40, rue de Malte 75011 Paris.

Je vous rappelle que cette réunion est ouverte à toutes et tous les adhérents parisiens (même si seul(e)s les délégué(e)s des sections peuvent prendre part aux votes éventuels.

**- du lundi 16 au dimanche 22 mai : Semaine de votation citoyenne à travers toute la France et à Paris.**

**- Le jeudi 19 mai de 14h30 à 17h30 : Séminaire n°3 sur les minorités en Europe « La minorité musulmane en France »** organisé par l'Association Islam et laïcité au siège de la LDH - 138, rue Marcadet 75018 Paris (métro : Lamarck Caulaincourt, bus : 60, 31, 80, 85).

Malgré les garanties juridiques auxquelles elles ont droit, les minorités sont de plus en plus mal traitées dans plusieurs Etats Européens, dont la France. L'Association Islam et Laïcité a mis sur pied trois séminaires destinés à faire le point sur leur situation et leurs droits.

Les personnes de culture musulmane, de nationalité française ou étrangère, sont environ cinq millions. Au-delà de l'aspect démographique, indéniable, peut-on parler de minorités dans un pays réticent à reconnaître la diversité culturelle en son sein ? Comment peut-on décrire la diversité interne, d'origine nationale, de pratiques différentes, de la dite communauté ? Comment peut-on faire apparaître sa légitimité à l'image de celle tous les groupes religieux ? Quelle réflexion les musulmans de France développent-ils devant cette situation inédite ? Quels en sont les aspects sociologiques et théologiques ?

*Tarek Oubrou*, théologien, président de l'Association des imams de France, dernier ouvrage paru « Profession Imam » (Editions Albin Michel)

*Fouad Imarraine*, membre du Collectif des musulmans de France (CMF)

**- Les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin : 86<sup>ème</sup> congrès de la LDH à Reims.** Pour tous les renseignements pratiques reportez-vous au numéro 207 (supplément de LDH Info de février) et surtout pensez à vous inscrire !

*Je vous rappelle que tout ligueur à jour de ses cotisations peut participer au congrès même si seuls les délégués titulaires (ou suppléants le cas échéant) que vous aurez élus dans vos sections peuvent participer aux votes.*

NB : Il est essentiel de penser à réserver au plus vite votre hébergement, si ce n'est déjà fait.

Reims célèbre cette année le huitième centenaire de la Cathédrale Notre Dame. A l'occasion de cet événement, la ville organise des festivités qui se dérouleront du 6 mai au 23 octobre, durant lesquelles de nombreux visiteurs sont attendus. C'est pourquoi nous vous invitons à réserver votre hébergement dès à présent, en vous référant aux pages 9 et 10 du *LDH Info spécial congrès « Guide pratique »*. Vous y trouverez une liste indicative d'hôtels établie à partir des informations figurant sur le site internet de l'office de tourisme de Reims.

Vous devez effectuer individuellement votre réservation directement auprès des hôtels ou de tout autre. Pour plus de détails concernant l'hébergement et les informations touristiques, contactez directement l'office de tourisme de Reims (2, rue Guillaume de Machault 51100 Reims, tél. 0892 701 351 (0,34 € / min), site internet : [www.reims-tourisme.com](http://www.reims-tourisme.com)).

---

### **Les émissions sur Radio Libertaire**

Afin de diffuser le plus largement les infos sur les émissions sur radio libertaire, merci de nous faire savoir à l'avance sur quel thème vous comptez intervenir Dès que l'info sera connue, elle sera diffusée et suscitera sans doute des auditeurs supplémentaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour la mise à disposition du matériel ou à nous faire part de vos difficultés de façon à ce que nous ne laissions pas passer notre tour. Merci d'avance.

*Coordination pour la Fédération de Paris : Danièle Krassilchik (Paris 14/6)*

[daniele.krassilchik@wanadoo.fr](mailto:daniele.krassilchik@wanadoo.fr)

### **LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM (Le vendredi de 19h00 à 21h00)**

#### **Les émissions des sections :**

- 1<sup>er</sup> avril : Paris 18 La loi LOPPSI 2 (Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure)
- 29 avril : Paris 8/17
- 6 mai : Paris 12
- 3 juin : Paris 15
- 1<sup>er</sup> juillet : Paris 14/6
- 29 juillet : Paris 5/13
- 5 août : Paris 16
- 2 septembre : Paris 10/11
- 30 septembre : Paris 9
- 7 octobre : Paris 7
- 4 novembre : Paris Centre
- 2 décembre : Paris Sorbonne
- 30 décembre : Paris EHESS

NB : N'hésitez pas à contacter Danièle si vous souhaitez une modification de date pour votre section !

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>. Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine. Notre émission est "L'invité du vendredi".

Anne Tardieu  
Fédération de Paris  
[fedeparis@ldh-france.org](mailto:fedeparis@ldh-france.org)  
[www.ldh-paris.org](http://www.ldh-paris.org)